

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 septembre 2025,

Un Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Mme le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 01 septembre 2025

Secrétaire de séance : Evelyne CASTELAIN

Heure d'ouverture de la séance : 19 h 00

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 07

Votants : 12

Pouvoir : 05

Présents :

Corinne DUCROCQ, Evelyne CASTELAIN, Jean-Marie RUIZ, Dominique JOUSSE, Christophe ALLARD, Marie-Christine SAUMANDE, Christian BERTRAND

Absents excusés : Francis VALENTIN donne pouvoir à Dominique JOUSSE, Yohan MARECHAL, Hélène KOU donne pouvoir à Jean-Marie RUIZ, Philippe GALLET donne pouvoir à Christian BERTRAND, Jean-François THOMASSON

Absents : Kees GOUDAPPEL

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal du rajout de trois points supplémentaires qui seront traités en point n° 4, 5 et 6, à savoir :

- 1- Présentation de la nouvelle facture du groupe de danses polynésiennes du 15 août dernier – Délibération.
- 2- Présentation de la convention de mise à disposition du complexe Omnisport Michel Goy – Délibération.
- 3- Paiement des heures supplémentaires à un agent pour surcroît de travail – Délibération.

**1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21 août 2025.**

Mme le Maire invite l'assemblée à approuver le compte rendu du 21 août 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres approuve le compte rendu du 21 août 2025.

**2) Réexamen de la mise à disposition du complexe Omnisport aux associations communales et extérieures, suite à de nouveaux éléments – Délibération.**

Mme le Maire indique les modifications liées à la convention de la mise à disposition du Complexe Omnisport Michel Goy. Elle demande le réexamen de la mise à disposition du gymnase aux associations extérieures. Les membres du conseil municipal débattent et décident de permettre aux associations extérieures de bénéficier de cet équipement sous conditions très strictes à respecter ; elles sont mentionnées dans la convention lue par Mme le Maire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres accepte la mise à disposition pour toutes les associations intercommunales en fonction de l'agenda et des disponibilités de la salle.

**3) Exonération fiscale en faveur des entreprises s'implantant nouvellement sur le territoire (à partir de 2026) concernant les impôts locaux – Taxe foncière sur les propriétés bâties et la cotisation foncière des entreprises (à compter de 2027) – Délibération.**

Mme le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune passe du statut « zone de revitalisation rurale » au statut « France ruralités revitalisation + ».  
Elle propose l'exonération de la taxe foncière pour l'installation de toutes nouvelles entreprises.

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres valide l'exonération fiscale en faveur des entreprises qui souhaiteraient s'implanter dans la commune à partir de 2026.

**4) Présentation de la nouvelle facture du groupe de danses polynésiennes du 15 août dernier – Délibération.**

Mme le Maire informe l'assemblée, que suite à l'annulation du spectacle liée à l'interdiction émise par le préfet vis-à-vis de l'épisode caniculaire de cet été, un accord à l'amiable a été proposé par le groupe de danses polynésiennes.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, s'engage à l'unanimité à leur verser la somme 2 000 euros en guise de dédommagement des frais de déplacements et d'équipements en matériels, sous condition que le groupe s'engage lui de son côté à venir faire leur prestation pour la fête du 15 Août 2026.

**5) Présentation de la convention de mise à disposition du Complexe Omnisport Michel Goy – Délibération.**

Mme le Maire procède à la lecture de la nouvelle convention, dans laquelle les conditions strictes d'utilisations du gymnase à respecter sont mentionnées.

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres accepte la convention du gymnase.

**6) Paiement des heures supplémentaires à un agent pour surcroît de travail – Délibération.**

Mme le Maire informe le Conseil municipal que Mme PARVAUD Isabelle a dû effectuer 16 heures supplémentaires du 25 août au 30 août 2025 et du 01 septembre au 06 septembre 2025, suite à un accroissement de travail dans cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **Valide** le paiement des 16 heures supplémentaires de Mme PARVAUD Isabelle.
- **Autorise** le Maire à signer tout acte et engager toute procédure permettant de donner suite à la présente délibération.

### Questions diverses :

Jean-Marie RUIZ demande des informations concernant les bancs qui vont être réalisés par le lycée de CHARDEUIL. Il va avoir besoin des dimensions des bancs, le type de banc souhaité (forme), le nom des personnes à graver dessus ainsi que la quantité prévue (3 au minimum).

**Fin de séance : 20h00**

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 09 septembre 2025

2025/09-109 - Réexamen de la mise à disposition du complexe Omnisport aux associations communales et extérieures, suite à de nouveaux éléments – Délibération.

2025/09-110 - Exonération fiscale en faveur des entreprises s'implantant nouvellement sur le territoire (à partir de 2026) concernant les impôts locaux – Taxe foncière sur les propriétés bâties et la cotisation foncière des entreprises (à compter de 2027) – Délibération.

2025/09-111 - Présentation de la nouvelle facture du groupe de danses polynésiennes du 15 août dernier – Délibération.

2025/09-112 - Présentation de la convention de mise à disposition du complexe Omnisport Michel Goy – Délibération.

2025/09-113 - Paiement des heures supplémentaires à un agent pour surcroît de travail – Délibération.

## SIGNATURES

| NOMS                     | SIGNATURE                                        |
|--------------------------|--------------------------------------------------|
| Corinne DUCROCQ          |                                                  |
| Evelyne CASTELAIN        |                                                  |
| Jean-Marie RUIZ          |                                                  |
| Francis VALENTIN         | <b>EXCUSE<br/>(Pouvoir à Dominique JOUSSE)</b>   |
| Dominique JOUSSE         |                                                  |
| Christophe ALLARD        |                                                  |
| Yohan MARECHAL           | <b>EXCUSE</b>                                    |
| Hélène KOU               | <b>EXCUSE<br/>(Pouvoir à Jean-Marie RUIZ)</b>    |
| Philippe GALLET          | <b>EXCUSE<br/>(Pouvoir à Christian BERTRAND)</b> |
| Kornelius GOUDAPPEL      | <b>ABSENT</b>                                    |
| Marie-Christine SAUMANDE |                                                  |
| Jean-François THOMASSON  | <b>EXCUSE</b>                                    |
| Christian BERTRAND       |                                                  |